

Image not found or type unknown



Droits de succession d'un parent décédé

Par **cerise bravo**, le **13/08/2009** à **09:13**

Madame, Monsieur

Ma mere est décédée le 1er Mars de cette année, j'aimerais savoir si je peux recevoir une part d'héritage sur ses biens, étant mariée sous le régime de la communauté de bien, et ayant deux frères vivant chacun de leur côté. Sachant aussi que mon pere a été déchut de ses droits parentaux envers moi, avons nous un temps limite pour demander ce qui nous est du? et il y aura t'il les dettes si c'est le cas a payer? dans l'attente d'une réponses, et possiblement d'autre questions, je vous pris Madame, Monsieur d'agrées mes salutations distinguées.